

Alors que la France semble chaque jour davantage s'engager dans un engrenage mortel, au gré des polémiques islamophobes quasi-quotidiennes mais surtout des lois liberticides et racistes, Gilbert Achcar interroge dans cette tribune le goût manifesté par ses élites – politiques et médiatiques notamment – pour les caricatures anti-musulmanes. Il montre ainsi que, sous couvert d'une laïcité que les représentants de l'État bafouent allègrement et sans vergogne face à l'islam, c'est bien une forme d'arrogance suprémaciste qui s'affirme.

Gilbert Achcar est professeur à l'Ecole des études orientales et africaines (SOAS) de l'Université de Londres. Il a notamment publié Le Choc des barbaries : Terrorismes et désordre mondial (2002, 2004, 2017), La Poudrière du Moyen-Orient avec Noam Chomsky (2007), Les Arabes et la Shoah. La guerre israélo-arabe des récits (2009), Le Peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe (2013), Marxisme, orientalisme, cosmopolitisme (2015) et Symptômes morbides. La rechute du soulèvement arabe (2017).

Cela fait près de cinq mois que l'enseignant Samuel Paty a été assassiné de la manière abominable que l'on sait. Les passions ne se sont pas vraiment calmées, et ne se calmeront pas de sitôt pour la raison évidente que celles et ceux qui exploitent ce meurtre et autres atrocités du même acabit afin d'attiser la haine de l'islam et des musulmans cesseront d'autant moins de le faire que la France est à présent entrée en période pré-électorale. Or le plus frappant dans cette course à l'échalote, c'est que le soi-disant homme du centre qu'est Emmanuel Macron participe allègrement à l'exécution de la partition écrite par l'extrême droite, améliorant ainsi les chances d'une nouvelle percée de Marine Le Pen à la prochaine élection présidentielle. La France bien-pensante court à l'abîme, en croyant courir dans le sens opposé.

L'assassinat de Samuel Paty a été un puissant révélateur de cette dérive. Revenons brièvement sur les circonstances particulières de ce traumatisme national. Tout porte à croire que l'enseignant du collège de Conflans-Sainte-Honorine était animé des meilleures intentions. L'option de sortir de la classe qu'il offrit aux élèves susceptibles d'être choqué.e.s par les caricatures censées représenter le prophète de l'islam n'était-elle pas, de toute évidence, destinée à éviter de les indisposer ? L'enseignant croyait ainsi concilier le devoir que lui dictait, en guise d'instruction civique au sujet de la liberté d'expression, une République française qui, par rapport à l'islam, confond irrégulier et antireligieux, avec un désir fort louable de ménager les sensibilités de ses élèves d'origine musulmane.

Il est toutefois incontestable que la générosité de l'enseignant allait à l'encontre du principe anti-communautaire supposé régir les institutions républicaines, et en particulier l'éducation publique laïque. Car que deviendrait « l'école républicaine », en effet, si ses élèves étaient invité.e.s à quitter la classe à tour de rôle chaque fois qu'un cours était susceptible de froisser le sentiment religieux ou identitaire de la communauté religieuse à laquelle leurs familles appartiennent ? La question qui se pose dès lors est celle de savoir pourquoi Samuel Paty a éprouvé le besoin d'épargner à une partie de ses élèves une épreuve qu'il a jugée être potentiellement choquante pour elles et eux.

Serait-ce à cause de la spécificité de l'islam, qui confirmerait ainsi son statut de religion incompatible avec la « laïcité républicaine » à moins d'être muselée par l'État ? Un État qui, soit dit en passant, semble oublier face à l'islam, et à l'islam seulement, que le principe laïque fondamental est celui de la séparation de la religion et de l'État, et non celui de la gestion des affaires religieuses par l'État. Ou bien est-ce parce que l'islam ne bénéficie pas

en France du respect particulier dû à toute religion minoritaire de populations opprimées, comme en bénéficie à juste titre le judaïsme ?

On pourrait rétorquer à cette dernière hypothèse que les manuels scolaires montrent bien des échantillons de caricatures antisémites pour illustrer l'abjection du nazisme ou du régime de Vichy. Certes, mais ces caricatures ne sont nullement exposées en guise d'illustration de la liberté d'expression. Elles le seraient, que cela choquerait – et devrait impérativement choquer – au plus haut point. Inversement, si les caricatures antimusulmanes avaient été exhibées dans un cours d'instruction civique à titre d'illustration de l'indignité de l'islamophobie, gageons que ce sont des partisan.e.s « laïques » de ladite « liberté d'expression » qui auraient poussé des cris d'orfraie, plutôt que des musulman.e.s.

Ce qui apparaît comme une obstination française de mauvais goût à exhiber des caricatures antimusulmanes est très largement réprouvé dans les pays de culture occidentale anglophone. Il est bon de s'interroger sur le pourquoi de cette différence d'attitude. Elle n'a, bien sûr, rien à voir avec un quelconque attachement à la liberté d'expression qui serait moindre outre-Manche ou outre-Atlantique. Bien au contraire, cet attachement y est plus fort, aux États-Unis en particulier, qu'il ne l'est en France : on sait que le culte américain du « premier amendement » tolère des modes d'expression qui, dans l'Hexagone, tombent sous le coup de la loi. Et c'est bien de tolérance qu'il s'agit, une notion dont il convient de rappeler qu'elle s'est imposée afin de mettre fin aux guerres de religion et autres « guerres saintes » dont l'Islam est loin de détenir l'exclusivité, quelles que soient par ailleurs les usages qui ont pu être faits historiquement de cette notion.

C'est la culture du libéralisme politique et de la tolérance qui fait que, dans les sociétés de culture occidentale anglophone, des caricatures offensantes à l'égard des adeptes d'une religion, à l'instar des « caricatures danoises » ou de celles de Charlie-Hebdo, sont reléguées dans une frange extrémiste à laquelle on ne prête généralement que très peu d'attention (sauf, bien sûr, lorsqu'elle commence à muer en danger public comme c'est le cas aujourd'hui aux États-Unis). Dans la culture française dominante, ces valeurs sont dénigrées, notamment du fait de la domination historique de ce qui fait le lit de l'intolérance : l'arrogance suprémaciste au nom d'un « chauvinisme » dont le nom est si français qu'il a été adopté comme tel dans les autres langues européennes.

Ce chauvinisme atteignit un comble dans l'épopée coloniale de la « mission civilisatrice », formule bien française elle aussi. L'article de l'encyclopédie en ligne *Wikipédia* qui lui est consacré reproduit une citation d'un certain Achille Ségard, qui fournit la clé de la laïcité à sens unique caractéristique de l'entreprise coloniale française – la métropole laïque ayant promu dans ses colonies les religions françaises, le catholicisme en particulier. La citation est extraite d'un discours prononcé le 24 octobre 1901, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à la séance annuelle de l'Alliance française^[1].

Ségard y explique « pourquoi tous nos ministres des Affaires étrangères sans aucune exception [...] ont soutenu en Orient de leurs encouragements et de leurs subventions ces mêmes religieux que l'on se trouvait dans l'obligation de maîtriser en France. C'est une tradition qui date de loin. Vous vous souvenez de la réponse de ce grand patriote Gambetta à ceux qui avaient la sottise de lui demander la suppression de cette protection et de ces subventions à nos écoles d'Orient : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » Jules Ferry, l'homme admirable d'énergie et de clairvoyance à qui nous devons en grande

partie la reconstitution de notre empire colonial, celui-là même qui fit exécuter en France les décrets de 1880, augmentait presque au même moment le chiffre de nos subventions en Orient et s'entendait avec la Compagnie de Jésus pour l'établissement de l'Université de Beyrouth. »

Si la gauche française vraiment de gauche s'avère plus libérale et tolérante envers la religion des populations issues de la colonisation que ne le sont les courants politiques qui se réclament du libéralisme, et dont ils n'adhèrent véritablement qu'au volet économique, c'est dans sa tradition anticoloniale qu'il faut en chercher la raison, et non dans un « islamo-gauchisme » fantasmé. Certes, cette tradition a connu des glissements du type de cette approche « tiers-mondiste » qui a poussé quelques-un.e.s à regarder l'islam « en lui-même comme une force par nature "progressive" », comme l'écrivait Maxime Rodinson en 1968^[2]. Mais à tout prendre, un excès de sympathie envers les opprimé.e.s vaut bien mieux qu'une antipathie qui participe de leur oppression.

Illustration : © Maxppp - Julien de Rosa.

Notes

^[1] Article « Mission civilisatrice, *Wikipédia*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Mission_civilisatrice#cite_ref-25

^[2] Maxime Rodinson, *La Fascination de l'Islam*, Paris, François Maspero, 1980, p. 100. Voir à ce sujet « L'orientalisme à rebours : sur certaines tendances de l'orientalisme français après 1979 », dans G. Achcar, *Marxisme, Orientalisme, Cosmopolitisme*, Arles : Sindbad/Actes Sud, 2015, pp. 53-91.